

## 2. ITALIEN PROFESSIONNEL - NIVEAU INTERMÉDIAIRE DE B1 À B2

Public visé par la formation et prérequis :

- Tout public souhaitant se former en italien professionnel soit par le plan de formation, soit par le dispositif CPF avec passage d'une certification éligible au CPF en partenariat avec les organismes certificateurs.
- Le niveau B1 du référentiel [CERCL](#) est requis.

Objectifs de la formation :

L'objectif de la formation est l'acquisition du niveau B2 du référentiel [CERCL](#).

- Consolider les acquis puis améliorer les compétences en compréhension et production écrites et orales.
- Approfondir et perfectionner ses connaissances lexicales en italien professionnel et grammaticales en italien général.
- Interagir avec indépendance sur des thèmes professionnels en italien.

À l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le contenu de textes complexes, de comptes-rendus, rapports et courriers électroniques professionnels.
- Comprendre et suivre un discours ou une argumentation complexe.
- Comprendre et interagir avec un locuteur natif.
- S'exprimer de façon claire et assez détaillée, émettre un avis pendant les réunions professionnelles.
- Développer une présentation dans son domaine professionnel en soulignant les points importants.
- S'entraîner à justifier ses idées et développer une argumentation claire.
- Apprendre à rédiger de façon claire et détaillée sur des sujets relatifs à son environnement professionnel.